

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU

Séance du 21 Septembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, le 21 Septembre 2021 à 20h

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 11
- votants : 13
- absents : 2

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr FAIVRE Thierry, Mr SPECEL Gérard, Mr MARION Olivier.

Date de la convocation :
06 Septembre 2021

Procurations :
Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr PHILBEE Paul a donné procuration à Mr GIBERT Stéphane,

Date d'affichage :
06 Septembre 2021

Mme SAVINEL Armelle a été nommé secrétaire.

Objet :

Demande subvention
DETR Actes.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a validé le 9 juillet 2021 le projet de dématérialisation des Actes.

Le projet de dématérialisation se traduit par l'acquisition de deux postes informatiques ainsi que d'un accès à la plateforme de transmission STELA et d'un accompagnement par le Centre de gestion 43.

Le coût global du projet hors taxe s'élève à 3059 euros.

Une subvention est sollicitée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant de 2447.20 euros soit 80% du cout total du projet, la commune financera la somme de 611.80 euros.

Après en avoir délibéré, et à la majorité (13 voix « Pour »), le conseil municipal décide de valider ce projet.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS



Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude
le 22 septembre 2021
et publication du 22
septembre 2021